

ENTRAÎNEMENT - PREMIÈRE
CHAPITRE 6 : LA LIBERTÉ, NOS LIBERTÉS, MA LIBERTÉ

EXERCICE 1

De quelle sorte de liberté s'agit-il dans chacune de ces situations ?

1. Je publie une image de ma classe avec l'autorisation de chacun des élèves qui apparaît.
2. Je me déplace librement pour aller de mon domicile au lycée.
3. Je participe à des réunions et des débats relatifs à la vie lycéenne.

EXERCICE 2

Vrai ou faux ? Justifiez votre réponse si l'affirmation proposée est fausse.

1. Je suis libre de participer à des débats sur les réseaux sociaux, sans aucune limitation.
2. Grâce à la liberté de circulation, je peux entrer dans n'importe quel bâtiment en France.
3. Personne n'a le droit d'ouvrir mon courrier à ma place sans mon autorisation.
4. Je peux pratiquer la religion que je souhaite.

EXERCICE 1

1. Liberté d'expression (liberté de pensée), autorisée par le respect du droit à l'image de chacun des élèves.
3. Liberté individuelle de circulation.
3. Liberté d'expression et de réunion (libertés de pensée).

EXERCICE 2

1. Faux. Je peux participer à des débats par la liberté d'expression, mais je suis limité par le respect des droits de l'homme (pas d'insultes, pas de discrimination...) et des libertés de mes interlocuteurs. Je reste responsable de ce que j'exprime.
2. Faux. La liberté de circulation est limitée par le droit au respect de la vie privée (je ne peux pas entrer dans la propriété privée de quelqu'un sans son autorisation). Je ne peux entrer que dans les bâtiments publics accessibles à tous (certains, comme les ministères, sont par exemple astreints à des limitations).
3. Vrai, en raison du respect du droit à la vie privée (liberté individuelle).
4. Vrai, en raison de la liberté d'opinion et d'expression.